

COMMUNAUTE DE COMMUNES
AURE LOURON

2 avenue Calamun
65240 ARREAU

Envoyé en préfecture le 15/04/2019
Reçu en préfecture le 15/04/2019
Affiché le 
ID : 065-246500573-20190404-2019_43B-DE

DELIBERATION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 4 avril 2019

N° 2019-43B

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

L'an deux mille dix-neuf, le 4 avril, à 15h30, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (6) : BEYRIE Maryse, CARRERE Philippe, DUBERNARD Alain, ISOART Jean-Michel, LACAZE Noël, MIR Jean-Henri

Titulaires absents (4) : CARTAN Olivier, DUBARRY Jean-Bertrand, MOUNIQ Jean, G ROTGE

Le quorum étant atteint, le Bureau Communautaire peut délibérer.

Monsieur le Président expose le projet de construction d'un casier supplémentaire pour l'accueil de 2 bennes à la déchetterie de Bordères Louron, pour le pôle OM Louron.

Le montant des travaux s'élève à 21 819.55€ht.

Monsieur le Président propose de déposer un dossier de demande d'aide au titre du FAR 2019, le plan de financement serait :

FAR 2019 (50%)	10 909,00€
Autofinancement par le pôle OM Louron	10 910,55€
TOTAL	21 819,55€

Monsieur le Président demande aux membres du bureau communautaire d'approuver cette proposition.

Après en avoir débattu et à l'**unanimité** des membres présents, le bureau communautaire approuve la proposition de Monsieur le Président et le mandate pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE


COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU

Nombre de membres en exercice :	10
Qui ont pris part à la délibération :	6
Dont 0 procurations	
Votes pour : 6	
Vote(s) contre : 0	
Abstention(s) : 0	
Date de la convocation :	29 mars 2019

OBJET : Demande FAR
déchetterie pôle OM Louron